



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne, le 31 octobre 2017

Le Groupe TF1 a pris connaissance qu'une plainte aurait été déposée pour harcèlement à l'encontre d'Éric Monier, Directeur de la Rédaction de LCI depuis 2016, pour des faits qui remonteraient à 2012 – 2013.

Une instruction aurait été ouverte auprès du Procureur de la République.

Eric Monier, qui bénéficie de la présomption d'innocence, a informé l'Entreprise de son intention de porter plainte pour dénonciations calomnieuses.

Si les faits reprochés étaient confirmés, le groupe TF1 tirerait toutes les conséquences des suites judiciaires consécutives à cette affaire.

GRUPE TF1 - DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Contacts presse

Maylis CARCABAL – mcarcabal@tf1.fr – 01 41 41 49 23

Virginie DUVAL – vduval@tf1.fr – 01 41 41 29 59

@GroupeTF1

